

C'était un CTSD 1^{er} et 2nd degrés.

Premier degré :

L'inspecteur d'académie revient sur plusieurs décisions qu'il a prises pour cette rentrée :

- 13 postes supplémentaires pour le remplacement des départs en formations et en congé maladie ;
 - Plus de décharges de direction ;
 - 30 exéats accordés ;
 - 20 maîtres supplémentaires.
- A une remarque de FO sur le rendu compte des **heures de concertation 1^{er}/2nd degré en REP+** qui doit être fait, il rétorque que les collègues ne doivent pas justifier minute par minute ce qu'ils font, mais qu'ils doivent montrer que la concertation a eu lieu, en présentant les actions entreprises.
- A une question de la FSU sur le fait qu'un enfant de – **de 3 ans** a été imposé à une équipe en REP+ parce qu'ils n'avaient pas 25 élèves dans la classe, il rappelle qu'il a à justifier les moyens qu'il demande au ministère.
- Accueil de **réfugiés** sur Dreux (et ailleurs) : cet accueil est décidé par les collectivités, et il doit s'y adapter. Il créera des postes si nécessaire aux endroits où ces réfugiés arriveront. L'IA est en train de recenser tous les collègues titulaires du FLE afin de réagir au plus vite en cas d'arrivée de jeunes allophones.
- Les problèmes qui demeurent sont :
- Maternelle de Lèves : plus d'effectifs que l'an dernier, avec une classe de moins ;
 - 4 réouvertures en maternelle à la rentrée, suite à des fermetures actées en Juin ;
 - Effectifs très chargés et écoles pleines à craquer sur le centre-ville de Chartres (Le grand jardin...)

VOTE : 8 contre ; 1 abstention.

- Motion présentée par la FSU sur la scolarisation « forcée » d'un moins de 3 ans.

VOTE : 6 pour ; 3 abstentions

2nd degré :

L'inspecteur d'académie se félicite de ne pas avoir eu d'ouverture à réaliser en Septembre suite aux bonnes estimations de ses services. Malgré la suppression de 12

postes pour une baisse de 117 élèves, la moyenne par classe reste à peu près identique à l'an dernier.

- **Postes non pourvus** : Quelques BMP ne sont pas encore pourvus, mais c'est le rectorat qui a désormais la main. La rectrice a tenu à renouveler dès Juillet des contrats de contractuels afin de pérenniser ces derniers sur des postes qui demeurent vacants, notamment sur le Drouais. D'autre part, le rectorat voudrait essayer de davantage maintenir les appariements de compléments de service entre établissements pour là-aussi stabiliser les personnels, mais ce n'est pas toujours possible.
- La **réserve** est de 40 heures environ, il y a quelques demandes des établissements.
- Une ouverture d'**ULIS** a eu lieu au collège de Bû. Pour la nomination des personnels, il faut travailler à un autre mode, car ces postes peuvent être occupés par des 1^{er} ou des 2nd degré, dont les calculs de points pour les mutations diffèrent.
- 40 contrats dits CUI ont été créés, tous typés **AESH**. Le département a obtenu tout ces postes car il était sous-doté jusque là. Le recrutement sur ces postes se fait petit à petit car il faut auparavant avoir constitué des équipes chargées de ce recrutement. D'autre part, il va falloir moderniser ce recrutement, c'est-à-dire mutualiser les AESH pour avoir plus de souplesse.
- L'IA s'engage sur les **SEGPA** : on ne lui demande ni d'en fermer, ni d'en réduire les effectifs. Il reste des besoins non couverts sur le secteur de Toury. Il souhaite aussi que l'on réfléchisse à un système d'inclusion pour ces élèves afin qu'ils puissent mieux s'intégrer lorsqu'ils quittent la SEGPA pour aller en CAP par exemple.
- **Collèges chartrains** : toujours beaucoup de demandes de dérogations pour H. Boucher malgré les travaux, mais aussi sur V. Hugo. Les élèves de Beaulieu préfèrent y aller plutôt qu'à J. Moulin.
- A notre remarque sur le taux d'encadrement au **collège d'Auneau** (1,16 heure/élève dans un collège en catégorie « défavorisé », M. Sürig nous a annoncé qu'il s'y rendrait ce vendredi.
- **EMC** : il se félicite que les fiches soient déjà parues sur Eduscol. Les formateurs n'ont eux-mêmes étaient formés que ce printemps. L'EMC n'est pas l'apanage du prof d'HG, même si la rectrice les a nommés référents. Une formation aura lieu pour chaque principal accompagné du CPE ou d'un prof.

VOTE : 9 contre

Olivia Moulin, SE-UNSA 28, 06 75 17 65 04